

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DAC 711 Approbation d'un pacte adjoint au don d'un buste en bronze par la Fondation Aznavour au bénéfice de la Ville de Paris.

Mme Karen TAIEB, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris d'approuver le pacte adjoint au don d'un buste en bronze par la Fondation Aznavour au bénéfice de la Ville de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 6^{ème} arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Karen TAÏEB, au nom de la 2ème Commission,

Délibère

Article 1 : Le pacte adjoint au don d'un buste en bronze par la Fondation Aznavour au bénéfice de la Ville de Paris, annexé à la présente délibération, est approuvé.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le pacte.

Article 3 : L'œuvre sera intégrée à l'inventaire de la Conservation des Œuvres d'Art Civiles et Religieuses (COARC) de la Direction des affaires culturelles.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO